

ACTA UNIVERSITATIS LODZIENSIS  
 FOLIA LITTERARIA ROMANICA 12, 2017

<http://dx.doi.org/10.18778/1505-9065.12.05>

*Montserrat Planelles Iváñez*

Universidad de Alicante  
 montserrat.planelles@ua.es

**LEXIQUE ET LOCUTIONS EUPHÉMISTIQUES DANS LE  
 DOMAINE DE L'EMPLOI**

“Euphemistic lexicon and phrases in the field of employment and occupation”

**SUMMARY** – The use of euphemisms is a linguistic strategy common to all languages. Here, we examine euphemistic words and expressions in French referring to the field of employment. Arising as a result of the influence of globalisation, the concepts studied in this semantic field are: unemployment, job insecurity, poverty and dismissal. *Assistante de caisse* instead of *caissière*, *dossier de règlement d'emploi* instead of *licenciement*, *conducteur d'autobus* instead of *chauffeur* and *demandeur d'emploi* instead of *chômeur* are just some examples of this type of linguistic transgression used to mitigate or even camouflage the truth. Our findings suggest that the euphemism is an autonomous figure of speech, which together with the metaphor and periphrasis, serves to attenuate the effects of taboo, above all in relation to the social and professional status of individuals.

**KEYWORDS** – taboo, euphemism, vocabulary, employment

**RÉSUMÉ** – L'euphémisme est une stratégie langagière à laquelle on a recours depuis toujours et dans toutes les langues. Nous examinons dans cet article le lexique et les expressions euphémistiques dans le domaine de l'emploi en français. Les concepts étudiés dans ce champ sémantique, nés grâce à l'influence de la mondialisation, sont : le chômage, la précarité, la pauvreté et le licenciement. *Assistante de caisse* au lieu de *caissière*, *dossier de règlement d'emploi* au lieu de *licenciement*, *conducteur d'autobus* au lieu de *chauffeur* ou *demandeur d'emploi* au lieu de *chômeur* ne sont que quelques échantillons de ce type de transgressions du langage censées atténuer ou même cacher la réalité. Les conclusions montrent que l'euphémisme est une figure rhétorique autonome qui, avec la métaphore et les périphrases, sert à mitiger les effets du tabou, surtout en ce qui a trait à la condition sociale et professionnelle des individus.

**MOTS-CLÉS** – tabou, euphémisme, lexique, emploi

Il est évident qu'une nouvelle sensibilité s'est développée grâce à des causes diverses : les bouleversements qui se sont produits depuis la révolution industrielle et au cours du siècle dernier en ce qui a trait à l'organisation du travail, l'évolution du marché de l'emploi, l'influence de la mondialisation et des politiques sociales partout dans le monde, ainsi que la formation plus diversifiée et spécialisée dans tous les secteurs de la vie économique, ne sont que quelques exemples des indices

qui ont entraîné le développement de nouveaux concepts. Ces changements socio-économiques ont toujours une influence sur la langue, non seulement sur le lexique mais aussi sur les stratégies langagières et énonciatives que le locuteur doit utiliser pour faire allusion à ces nouvelles réalités sociales.

Nous nous proposons dans ce travail d'analyser le lexique et les locutions euphémiques dans le domaine de l'emploi, tout d'abord en ce qui concerne les professions dans la nouvelle organisation du travail, pour analyser ensuite les expressions appartenant aux champs sémantiques des nouveaux concepts issus par l'influence de la mondialisation, comme le chômage, la précarité, la pauvreté et le licenciement.

Cependant, nous ne prétendons pas être exhaustive, tant l'usage des euphémismes dans la vie économique, sociale, politique, internationale s'est répandu et se renouvelle sans cesse. Nous l'appellerons, en suivant Courthéoux (2005 : 5), la *socio-euphémie*.

## 1. Les étapes de la chaîne de production et leurs professions

Ainsi, par exemple, la chaîne de production (qui représente la nouvelle organisation du travail dans le secteur industriel) et ses étapes ont entraîné l'apparition de nouveaux métiers et professions caractérisés par la spécialisation, – et par la suite, la création lexicale, parfois néologique –, ainsi que de nouvelles stratégies énonciatives liées à ces concepts émergents.

La première étape de cette chaîne est l'étude du marché. C'est dans ce contexte que l'on trouve le « chargé d'études marketing »<sup>1</sup> qui analyse la projection d'un produit chez le consommateur dans le temps. Il s'agit d'une profession de prestige, car la formation requise est d'un Bac+5.

La deuxième étape est la recherche et le développement. « L'ingénieur en recherche et développement »<sup>2</sup> (ingénieur / ingénieure recherche et développement en agroalimentaire, Bac+5), aidé d'une équipe de techniciens, est chargé d'élaborer un cahier des charges (sorte de document de référence commun entre le client et le service R&D<sup>3</sup>) accompagné de schémas, de photos, de dessins afin de visualiser le produit, d'en déterminer les moyens de production, le nombre d'exemplaires souhaités, les matériaux utilisés, etc. Un « designer industriel »<sup>4</sup> (dessinateur / dessinatrice en construction mécanique, Bac+2) intervient pour donner son

<sup>1</sup> Synonymes : *chargé/e d'études de marché, chargé/e d'études qualitatives ou quantitatives, chargé/e de mission marketing, consultant/e marketing.*

<sup>2</sup> Synonymes : *ingénieur/e en agroalimentaire.*

<sup>3</sup> Service de Recherche et Développement.

<sup>4</sup> Synonymes : *dessinateur/trice industriel/le, technicien/ne de bureau d'études en industries mécaniques, technicien/ne de bureau des méthodes en industries mécaniques, technicien/ne en dessin industriel.*

apparence au produit et à son emballage éventuel. Une fois ce cahier des charges validé par le client, il est envoyé au service de fabrication d'un prototype, qui constitue la troisième étape.

Celle-ci consiste en la fabrication du prototype, qui répond au cahier des charges fourni par le service R&D. En accord avec le « responsable prototype », une équipe de « techniciens prototype » fabrique les pièces qui seront ensuite assemblées pour réaliser le produit.

Dans la quatrième étape, il faut essayer et tester le bon fonctionnement et la performance du prototype. Pour ce faire, des « techniciens essais »<sup>5</sup> (technicien / technicienne d'essais, Bac+2), sous la responsabilité d'un « ingénieur essais »<sup>6</sup> (ingénieur / ingénieure essais, Bac+5) anticipent les éventuels risques de dysfonctionnement et notent les améliorations nécessaires à apporter au produit.

Dans la cinquième étape, une chaîne de production se met en place : des « techniciens de production » (Bac+2), supervisés par un « ingénieur de production » (ingénieur / ingénieure production en mécanique<sup>7</sup>, ingénieur / ingénieure production dans les biotechnologies<sup>8</sup>, ingénieur électronicien / ingénieure électronicienne<sup>9</sup>, ingénieur / ingénieure chimiste<sup>10</sup>, Bac+5), fabriquent le produit.

La sixième étape commence : avant de commercialiser le produit, les équipes marketing s'accordent sur une stratégie à adopter afin de le vendre au mieux. Une équipe de professionnels se partagent le travail : « attaché commercial »<sup>11</sup> (Bac ou équivalent), « chef de produit marketing » (chef / cheffe de produit marketing<sup>12</sup>, Bac+5), « ingénieur technico-commercial »<sup>13</sup> (Bac+5).

Et finalement, la dernière étape est la logistique, dont le professionnel impliqué est le « logisticien »<sup>14</sup> (logisticien / logisticienne, Bac+2).

Après avoir présenté l'exemple des métiers et des professions concernant le processus de la production industrielle, nous pouvons affirmer que de nouvelles formes de les dénommer se sont imposées. Ainsi, les fonctions de prestige ont participé à l'escalade des appellations. Par exemple, « l'ingénieur » ou « le chimiste » ont été promus à « ingénieur en recherche et développement » ou « de production », ou à « ingénieur chimiste ».

<sup>5</sup> Synonymes : *contrôleur/euse, technicien/ne en méthodes de contrôle, technicien/ne méthodes préparation.*

<sup>6</sup> Synonymes : *responsable essais.*

<sup>7</sup> Synonymes : *ingénieur/e de fabrication mécanique.*

<sup>8</sup> Synonymes : *responsable fabrication en biotechnologies, responsable production en biotechnologies.*

<sup>9</sup> Synonymes : *ingénieur/e en électronique.*

<sup>10</sup> Synonymes : *chimiste.*

<sup>11</sup> Synonymes : *commercial.*

<sup>12</sup> Synonyme : *gestionnaire de produit, responsable ou spécialiste produit.*

<sup>13</sup> Synonymes : *cadre technico-commercial/e, ingénieur/e d'affaires, ingénieur/e des ventes, ingénieur commercial/e, responsable technico-commercial/e.*

<sup>14</sup> Synonymes : *responsable logistique, technicien/ne logistique, technicien/ne supply chain.*

Cependant, ce sont essentiellement les professions subalternes, voire aussi les professions ingrates et les professions moyennes, qui tendent le plus à l'euphémisme.

### 1.1. Les euphémismes des professions et des métiers subalternes et ingrats

Traditionnellement, le statut professionnel typiquement inférieur a été celui d'ouvrier. Paradoxalement, c'est depuis que les ouvriers ont vu leur salaire minimum garanti que leur niveau de vie s'est accru et leurs conditions de travail se sont améliorées. Par conséquent, la désignation d'« ouvrier » s'efface peu à peu pour faire place à celle d'« agent de production », de « collaborateur d'atelier », de « technicien », d'« opérateur ».

Parallèlement, les « manœuvres » sont dits parfois « ouvriers polyvalents », les « conducteurs d'engins » deviennent aussi des « opérateurs », les « chauffeurs » des « machinistes », les « mécaniciens » (transports ferroviaires) des « agents de conduite ». Citons encore, parmi les travailleurs manuels, le cas des « chiffonniers » devenus « récupérateurs », celui des « bouchers » devenus des « préparateurs de produits carnés », celui des « vignerons » souvent promus en « viticulteurs ». Évoquons aussi le cas des futurs ouvriers qui ne sont plus des « apprentis » mais des « étudiants des métiers en voie de formation » ou « en voie d'insertion professionnelle ».

Tout le monde peut observer que les « vendeurs » deviennent des « commerciaux » ou des « conseillers de vente », les « caissières » des « hôtesses de caisse » et les « portiers » des « réceptionnistes ». Faut-il préciser aussi que, le cas échéant, les employés ne portent plus d'« uniformes », mais des « vêtements identitaires » ? Les « gardiens », les « agents de surveillance », les « agents de gestion locale » ou enfin les « chargés d'entretien et d'accueil » ont plus ou moins remplacé les « concierges » ; les « agents de propreté » les « femmes de ménage », les « employés de maison » les « bonnes » ; le « ménage » devient « hygiène des locaux ». Parallèlement, au niveau de la formation, le Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile a été remplacé par le Diplôme d'État d'auxiliaire de la vie sociale.

Citons aussi l'exemple des « prostituées » : aujourd'hui, elles sont qualifiées de « travailleuses sexuelles » en divers pays (Courthéoux, 2005 : 15–17).

À la limite, les professions d'autorité sont, par leur nature, à l'opposé du cas précédent des professions subalternes.

### 1.2. Euphémismes dans les professions moyennes

L'euphémisme apparaît spontanément aussi dans les dénominations des professions moyennes. Ainsi, dans le métier de « vigneron », on devient « viticulteur biodynamique », ou, dans le domaine des soins médicaux, les infirmières sont

maintenant désignées comme « cadres infirmiers supérieurs » et les diététiciens comme « nutri-thérapeutes ».

Par contre, plus haut dans l'échelle sociale, les « cadres » ne sont plus toujours satisfaits de ce terme et deviennent de plus en plus « directeurs ». Quant aux « psychologues d'entreprise », ils sont parfois désignés comme « gestionnaires de bien-être ».

Les « représentants » sont souvent promus à « ingénieurs commerciaux », les « commerçants » en « distributeurs », les « intendants » en « logisticiens ». Citons aussi le cas des « juges de paix » qui ont laissé place à des « juges au tribunal d'instance » ou aux « juges de proximité », ainsi que la « Justice de Paix » devient « Maison de Justice ».

Plus particulièrement, les professions de l'enseignement et de la recherche ont donné lieu, au moins dans leurs appellations, à un processus de « glissement hiérarchique ».

Ainsi les « instituteurs » sont devenus « professeurs d'école » et leurs collègues étrangers enseignant les langues des « locuteurs natifs » ; les « surveillants » sont qualifiés d'« assistants d'éducation » (Courthéoux, *ibid.*, p. 25–27).

## 2. L'évolution du marché du travail dans l'ère de la mondialisation et des politiques sociales

L'évolution du marché du travail, ainsi que les effets de la mondialisation et des politiques sociales, ont donné lieu à toute une série de nouvelles réalités nécessitant d'être désignées par le biais d'une rénovation de certaines unités lexicales à nuance négative, qui ont réapparu sous de nouveaux paradigmes dénommatifs (Mattioda, 2009 : 77).

En effet, l'euphémisme et le langage politiquement correct sont très productifs dans ce domaine et développent la création lexicale et énonciative par la création de néologismes qui « s'établissent à côté du terme interdit en construisant un réseau synonymique aux connotations variables » (*ibid.*, p. 78).

Nous allons analyser les expressions et les unités lexicales en relation avec les concepts taboués dans ce domaine : le chômage, la précarité, la pauvreté et le licenciement.

### 2.1. Chômage, précarité et pauvreté

En premier lieu, le chômage et la précarité dans le travail constituent depuis toujours des difficultés économiques et sociales chargées de connotations négatives pour tous les acteurs qui sont obligés de l'affronter. Ne pouvant pas éliminer le problème à la racine, on tâche de le rendre moins évident par l'utilisation de

substituts lexicaux. C'est ainsi que les synonymes de chômage se trouvent dans les lexies et expressions formées à l'aide de « non-emploi ». Le chômage dans ce sens a des nuances qui sont exprimées de la façon suivante : le « non-emploi volontaire », qui regroupe les personnes qui ne souhaitent pas travailler et le « non-emploi classique », qui regroupe les personnes sans emploi qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas assez productives pour prétendre à un salaire supérieur au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). L'autre non-emploi désigne cette catégorie hétérogène qui rassemble les personnes qui, pour des raisons diverses, ne trouvent pas d'emploi malgré leur désir de travailler et une qualification suffisante (Laroque & Salanié, 2000 : 47). L'expression « être au chômage » trouve des synonymes dans le registre familier : « pointer à Pôle Emploi » ou « tenir les murs ». Dans le même paradigme morphologique de « chômage », nous avons « chômeur » dont les synonymes sont « sans emploi » ou « personne sans emploi », « personne sans travail », « demandeur / chercheur d'emploi » ou « allocataire / bénéficiaire de revenu minimum d'insertion / du RMI ».

Une nouvelle situation a émergé pendant ces dernières années de crise économique mondiale :

Les frontières entre les catégories chômeurs actifs / inactifs sont devenues de plus en plus floues à la suite d'une certaine dérégulation du marché de travail et de l'avènement de la flexibilité qui ont déterminé l'apparition de situations intermédiaires et le développement de nouvelles formes d'emploi. Ce fait tout récent a été appelé par les économistes *le halo autour du chômage*. (Mattiota, *op. cit.*, p. 78)

Ce halo est formé par une zone grise où les emplois sont de plus en plus incertains. Il accueille dans sa sphère plusieurs concepts associés à des termes techniques qui frôlent les procédés euphémiques et enferment dans le vocabulaire de spécialité l'idée de précarité sous-jacente. On exprime l'atténuation, par exemple, à l'aide d'adjectifs dans « formes particulières d'emploi (FPE) » pour désigner les emplois temporaires, ou dans son synonyme « emploi atypique ». Et nous pouvons ajouter, dans ce même paradigme sémantique, les dénominations « stages (mal) rémunérés », « contrats à durée déterminée » et « mission d'intérim ».

Toute cette conjoncture de chômage et de précarité de l'emploi et du travail entraîne une situation limite : la pauvreté. Ce concept est entouré de beaucoup de situations difficiles que l'on préfère exprimer à l'aide d'euphémismes ou d'expressions du politiquement correct. Par exemple, un « pauvre » est une « personne en risque d'exclusion sociale » ou « menacée d'exclusion sociale / de pauvreté ». Une « personne âgée et malade » est une « personne en risque de perte d'autonomie ». Les « enfants pauvres » sont aussi des « enfants en risque de pauvreté / d'exclusion ».

Il existe aussi un concept associé à la transformation des conditions de travail et à la montée de la précarité. Si dans son sens général la flexibilité devait représenter le moyen pour permettre une réduction du taux de chômage, dans ses

acceptations spécifiques de flexibilité interne, externe ou salariale, elle est perçue par la société comme vecteur d'instabilité. Le mot contient le sème positif /capacité d'adaptation/, mais il est aussi connoté négativement par /insécurité/. Cette contamination a fait acquérir à ce terme une sorte de valeur euphémique, ce qui a entraîné l'apparition des formations néologiques et périphrastiques substitutives telles que « flexicurité » (« flexisécurité » ou « flexcurité »), qui sous-entend la « flexiprécarité » ; « appariement » entre emploi occupé et capacité professionnelle ; « aménagement » ou flexibilisation des temps de travail ou ajustement du niveau d'emploi aux variations de la conjoncture (Mattioda, *ibid.*, p. 79).

## 2.2. Licenciement

Si la dynamisation du travail se dessine comme une variable stratégique pour l'embauche, le problème de la gestion des ressources humaines reste néanmoins l'une des difficultés majeures à aborder sur le plan verbal, surtout pendant les phases de récession économique. Du côté du management des entreprises, on préfère éviter le terme « licenciement » au profit de désignations indirectes qui atténuent la négativité du référent par un déplacement de point de vue. Nous retrouvons donc des formes nominales qui détournent l'effet pour mettre en avant la cause : « réorganisation », « restructuration », « rationalisation », « redressement des entreprises », « délocalisation », « amélioration de la compétitivité », « ratio personnel / production », « optimisation de la gestion du personnel ou des coûts de main-d'œuvre », « réallocation de la main d'œuvre », sans oublier l'appellation gouvernementale « annonce d'un plan social » qui mise sur la programmation des mesures d'assistance (Mattioda, *ibid.*, p. 80).

Nous signalons également les expressions « plan d'économie de la masse salariale », « plan de sauvegarde de l'emploi » et la forme métaphorique « cure d'amaigrissement », qui réduit son impact négatif grâce aux canons esthétiques de notre société.

Du côté des syndicats, les expressions forgées pour désigner le chômage s'inspirent du langage mathématique pour véhiculer l'idée de soustraction : « réduction des effectifs », « suppressions d'emploi », « compression du personnel » ; ou du langage familier comme « dégraissage » ou « démissionner quelqu'un ». Le terme « réallocation de la main d'œuvre / des travailleurs / de l'emploi » a été emprunté au vocabulaire financier (*ibid.*).

Quant au verbe « licencier », nous pouvons trouver des atténuations euphémistiques dans l'expression « multiplier les incitations financières au départ volontaire ». C'est ainsi que le champ sémantique du « départ » devient une arme stratégique pour la création d'un certain nombre d'expressions détournées : « passer au guichet des départs », « sortir de l'emploi », « départs par consentement mutuel », « départs négociés », « vague de départs », « pousser vers la porte », « congédier » ou « se séparer ».

### 3. Les stratégies langagières pour exprimer l'euphémisme dans le domaine de l'emploi

López Díaz (2014 : 49–52) distingue les caractéristiques formelles et sémantiques de l'euphémisme, de la langue de bois et du politiquement correct. Elle affirme qu'« en dehors des marques des dictionnaires, un mot quelconque peut être euphémique, ou au contraire tabou, dans un certain contexte » (p. 49). Les formes euphémistiques sont les plus abondantes au niveau des procédés morphologiques et lexicaux. Nous trouvons ainsi maintes unités complexes formées à l'aide de vocabulaire de soutien : « technicien », « responsable », « attaché », « chef », « agent », « collaborateur » ; des substitutions lexicales : « réceptionniste », « nutri-thérapeute » ; des néologismes : « flexicurité », « flexisécurité », « flexcurité », « flexiprécarité » ; des emprunts : « designer industriel » ; des sigles : « bénéficiaire du RMI ». Du point de vue sémantique, nous avons recensé beaucoup d'euphémismes qui peuvent avoir une valeur de faux synonymes : « réorganisation » / « restructuration » / « rationalisation » ou « redressement des entreprises pour licenciement ».

Le politiquement correct « consiste en une lutte contre toute forme de discrimination des minorités et des plus faibles » (*ibid.*, p. 48). Dans ce sens, la majorité des nouvelles dénominations des métiers et professions ici représentés appartiennent à ce langage politiquement correct, parce qu'elles représentent dans le discours l'idée sous-jacente d'éliminer des termes standard, mais jugés dégradants. Il s'agirait donc d'euphémismes dans un sens pragmatique, c'est-à-dire dans un contexte illocutoire qui comporterait une tentative d'atténuer les significations de référents tabouisés par le biais d'un discours euphémique, qui aurait le but de protéger la sensibilité des plus faibles et le bon déroulement des relations sociales, « comme un outil de manipulation et d'occultation » (*ibid.*, p. 52).

### 4. En guise de conclusion

Dans le contexte d'un volume sur les nouveaux tabous, nous pouvons affirmer que dans le domaine de l'emploi le recours à l'euphémisme et au politiquement correct est prolifique. Il s'agit d'un domaine qui accueille des formes plus floues et indirectes pour faire allusion aux métiers subalternes et ingrats ainsi qu'à ceux de catégorie moyenne.

Les procédés linguistiques pour exprimer ces euphémismes sont nombreux : la néologie, la substitution lexicale, le calque, l'emprunt, les circonlocutions, les métaphores. De ce point de vue, nous pouvons conclure que l'euphémisme dans ce domaine est une figure rhétorique autonome qui peut se superposer à d'autres figures comme la métaphore ou les périphrases, et qui sert à atténuer les effets du tabou en ce qui concerne la condition sociale et professionnelle des individus pour être acceptés dans la société actuelle.



## Bibliographie

- Courthéoux Jean-Paul, *La socio-euphémie. Expressions, modalités, incidences*, Paris, L'Harmattan, 2005
- Laroque Guy, Salanié Bernard, « Une décomposition du non-emploi en France », *Économie et Statistique*, 2000, vol. 331, n° 1, p. 47–66
- López Díaz Montserrat, « L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct. Changements linguistiques et stratégies énonciatives », *L'Information grammaticale*, 2014, n° 143, p. 47–55
- Mattioda Maria Margherita, « Euphémismes et atténuation du dire dans la presse économique spécialisée : exemple du domaine de l'emploi », *Synergies Italie*, 2009, n° spécial, p. 73–83

## Sitographie

<http://www.onisep.fr/>

**Montserrat Planelles Iváñez** est maître de conférences de philologie française à l'Université d'Alicante (Espagne). Son enseignement se centre en la lexicologie française synchronique et diachronique, la langue française et le français professionnel. Ses domaines de recherche sont la langue française, la lexicologie française et le FOS, en particulier, le français du tourisme. *Diccionario de términos del turismo* (Ariel 2009), « La metáfora como fuente de creación léxica en el lenguaje publicitario del turismo en francés y en español » (*Çédille* 2014), « Construcciones del lenguaje del vino en español y en francés » (*Cuadernos de investigación filológica* 2014) et « El análisis de necesidades del estudiante de posgrado en turismo. Una propuesta de actuación docente » (*Papers de Turisme* 2013) ainsi que la coédition du livre *Argot et Crises* (Peter Lang 2016) avec Jean-Pierre Goudaillier sont des exemples de ses dernières publications. Elle participe habituellement dans des colloques internationaux. Elle a organisé en octobre 2015 le IX<sup>e</sup> Colloque international d'Argotologie « Crises économiques, politiques, psychologiques, sociales : Comment en parle-t-on en langue populaire et argotique ? » à l'Université d'Alicante.